

## L'ÉVALUATION PARTICIPATIVE DE L'ALPHABÉTISATION : MÉTHODE ET ENJEUX POUR L'ACTION PUBLIQUE

[Anne Godenir](#), [Aurélie Storme](#)

Service social dans le Monde | « [Les Politiques Sociales](#) »

2014/1 n° 1-2 | pages 105 à 119

ISSN 1374-1942

DOI 10.3917/lps.141.0105

Article disponible en ligne à l'adresse :

-----  
<https://www.cairn.info/revue-les-politiques-sociales-2014-1-page-105.htm>  
-----

Distribution électronique Cairn.info pour Service social dans le Monde.

© Service social dans le Monde. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

# L'évaluation participative de l'alphabétisation : méthode et enjeux pour l'action publique

Anne Godenir \* et Aurélie Storme \*  
Lire et Écrire Wallonie (Belgique)

En Wallonie, l'alphabétisation est au carrefour d'un faisceau de politiques aux finalités aussi diverses que l'insertion socioprofessionnelle, le maintien à l'emploi, l'intégration sociale, la cohésion sociale, l'accès à la culture, l'émancipation, ou encore la lutte contre les formes d'exclusion et les situations d'inégalité liées à l'illettrisme ou l'analphabétisme. Les actions menées dans le cadre de ces politiques publiques font de plus en plus fréquemment l'objet d'évaluations.

À l'heure actuelle, deux modalités coexistent en Région wallonne :

- A) l'analyse de données centralisées (principalement quantitatives) prenant appui sur des indicateurs de moyens et de résultats. C'est l'approche notamment privilégiée par les politiques d'insertion socioprofessionnelle (ISP). Il s'agit, entre autres, outre des données sur les nombres de personnes en formation et leur présence en formation ainsi que le nombre d'heures de formation réalisées, d'identifier en fin de formation les différents types de sortie des personnes, notamment vers l'emploi et la formation.
- B) l'évaluation participative, menée avec les personnes participant à l'action et les opérateurs responsables des actions, suivie d'une analyse secondaire des rapports d'évaluation par l'administration

wallonne. C'est l'approche privilégiée par les politiques de cohésion sociale, dans le but d'évaluer l'impact de ces politiques sur le bien-être des « bénéficiaires » (1).

L'évaluation participative des impacts de la formation est une approche qui a également été mise en œuvre par l'association Lire et Écrire dans le cadre de l'évaluation de son contrat programme avec la Fédération Wallonie-Bruxelles - service d'éducation permanente.

Le choix méthodologique de l'une ou l'autre démarche d'évaluation n'est pas innocent : dans le cadre des politiques de l'ISP, la focalisation sur des objectifs opérationnels tels que l'accroissement du taux de mise à l'emploi ou du taux d'engagement en formation professionnelle reflète les visées principalement économiques sous-tendant ces politiques. Le choix d'une démarche participative s'appuyant sur les objectifs ou impacts de l'action tels que définis/identifiés par les personnes qui en bénéficient s'inscrit bien dans les politiques de cohésion sociale, le concept de bien-être étant par définition le mieux défini par les personnes elles-mêmes.

L'objectif de l'évaluation participative est de mesurer le degré de cohésion sociale au moyen d'indicateurs de bien-être. Ce cadre a été choisi en référence à la définition de la cohésion sociale par le Conseil de l'Europe, c'est-à-dire la capacité de la société à assurer le bien-être de tous par la coresponsabilité de ses différentes parties prenantes (acteurs publics, privés, citoyens). Un lien est établi avec le développement durable en y incluant le bien-être des générations futures, faisant du bien-être de toutes les générations un objectif de progrès sociétal (Conseil de l'Europe, 2013).

Après avoir examiné les limites des deux modèles d'évaluation, nous passons en revue trois points, en prenant appui sur une expérience d'évaluation participative menée en 2010 et 2012 avec des personnes en formation en alphabétisation :

- Le positionnement de l'évaluation participative comme moyen incontournable pour évaluer les effets d'une action telle que l'alphabétisation, dans toutes ses dimensions.
- L'adéquation de la démarche d'évaluation participative avec les caractéristiques des personnes en situation d'illettrisme, la participation de personnes en difficulté de lecture et écriture, voire de communication orale, imposant de mettre en place des outils de communication adéquats qui ne passent pas par la lecture et/ou

l'écriture, et qui favorisent l'expression individuelle et la construction d'un point de vue collectif.

- La question de la complémentarité de l'évaluation participative d'une action (niveau local) et de l'évaluation plus générale des politiques générant cette action (niveau régional). Il s'agit d'examiner s'il est possible, à partir d'une évaluation participative, d'extraire des informations pertinentes suffisantes permettant de soutenir ou d'infléchir les politiques d'alphabétisation.

## **1. Limites des deux modèles d'évaluation**

### **1. 1. L'aspect réducteur de l'évaluation à partir de critères objectifs**

Un critère objectif tel que le taux de mise à l'emploi et/ou l'orientation vers d'autres formations pour évaluer l'ISP est a priori logique. Cependant, ce critère, lorsqu'il s'agit de mesurer l'impact de l'action d'alphabétisation du point de vue des opérateurs, prend rapidement une connotation utilitariste : la vision de la formation est réduite à "un moyen pour trouver un emploi". Les conséquences sont le sentiment de réduction de l'alphabétisation à un simple chiffre, mesurant un objectif qui ne reflète pas nécessairement au mieux les effets du processus. En effet, les objectifs des personnes engagées en formation sont multidimensionnels et les effets de la formation en interaction constante. Les évolutions en termes d'estime de soi, ainsi que l'élargissement des pratiques linguistiques, ont un effet sur l'engagement des personnes dans un processus de recherche de travail, engagement qui produit de nouveaux comportements vis-à-vis du monde du travail et qui, à terme, peut aboutir à l'emploi. Ce résultat dépend également de l'état du marché du travail au moment où le processus aboutit, marché du travail sur lequel les opérateurs d'alphabétisation n'ont évidemment pas de prise. Ce sont donc les nouveaux comportements vis-à-vis du monde du travail qui devraient faire l'objet de l'évaluation.

En outre, la focalisation sur la mise à l'emploi présente pour les opérateurs un risque d'évaluation négative de l'action d'alphabétisation et, par conséquent, d'exclusion des publics de la politique de l'ISP, découlant du fait que les résultats obtenus en termes de mise à l'emploi paraissent insuffisants aux yeux des politiques.

Enfin, le recours à ces indicateurs quantitatifs a pour conséquen-

ce l'impossibilité pour les personnes, a priori les premières concernées, de participer à l'évaluation et de faire valoir leur point de vue, ce qui signifie une sérieuse perte d'information pourtant utile à la décision politique.

Les limites de l'évaluation par critères objectifs peuvent également être induites des avantages de l'évaluation participative. Ridde (2006, p.4) met en évidence que le recours à une évaluation participative « peut se justifier au regard de trois raisons particulières: pragmatique (accroître les chances de réussite du processus et de l'utilisation des résultats), politique (dans un souci démocratique de participation citoyenne et d'émancipation) et épistémologique (il n'existe pas de réalité unique, la pluralité des points de vue est essentielle à la construction d'un argument) ». L'approche par critères externes objectifs apparaît bien pauvre lorsqu'on considère ces trois arguments.

On peut y ajouter deux aspects supplémentaires, toujours absents dans l'approche par critères externes objectifs et mis en évidence par Jacob et Ouvrard en ce qui concerne l'évaluation participative: « d'une part, les acteurs ont une bonne connaissance des forces et faiblesses du projet évalué et ont donc les capacités de jugement et d'action nécessaires pour réaliser une évaluation. Tenir compte de ce qu'ils savent permet d'augmenter la connaissance produite et de renforcer la pertinence de l'évaluation » (Jacob, Ouvrard, 2009, p.15). Et d'autre part, « l'évaluation participative contribue au renforcement de l'apprentissage organisationnel, des capacités et des compétences des acteurs, notamment en matière d'élaboration de politiques et de gestion de projets. Le processus encourage et appuie des acteurs qui, dans d'autres cas de figure, ne seraient pas engagés dans le développement communautaire » (Jacob, Ouvrard, 2009, p.21). On pourrait objecter que l'évaluation, dans ce dernier aspect, sert davantage les personnes en formation que les décideurs politiques. On ne peut cependant négliger les forces de mobilisation d'un processus tel que l'évaluation participative y compris dans le cadre de l'insertion socioprofessionnelle.

## **1. 2. Les limites de l'évaluation participative**

Jacob et Ouvrard (2009) détectent une série d'inconvénients liés à l'évaluation participative. Ils ouvrent le champ avec la question de la

## L'évaluation participative de l'alphabétisation : Méthode et enjeux pour l'action publique

Anne Godenir, Aurélie Storme

gestion de la complexité qui peut s'avérer complexe, poser des difficultés pratiques de mise en œuvre et compromettre l'avancée du processus évaluatif en le rendant moins gérable (Jacob, Ouvrard, 2009, p.8). L'analyse des résultats de la politique de cohésion sociale menée par la Région wallonne auprès des bénéficiaires s'est conclue par un ensemble de rapports d'évaluation, à partir desquels il convenait de faire une synthèse. Cette synthèse d'ordre qualitatif – basée sur une analyse de contenu – peut s'avérer difficile parce que les éléments des rapports, collectés dans le cadre d'entretiens non directifs, sont très hétéroclites et sont à classer et analyser dans un cadre non pré-établi.

Un autre aspect est le déséquilibre dans le partage du pouvoir entre les acteurs. Si tous évaluent, tous ne décident pas nécessairement des suites de l'évaluation. Au final, il y a, toujours, d'après Jacob et Ouvrard, un risque que l'évaluation s'apparente à un processus de fausse démocratie (Jacob, Ouvrard, 2009, p.9). Les acteurs font entendre leurs voix au cours du processus évaluatif, mais au bout du compte ils ne sont pas parties prenantes des décisions au moment de l'utilisation des résultats (Jacob, Ouvrard, 2009, p.23).

Le risque est également important de ne pas entendre toutes les personnes concernées, soit parce qu'elles ne sont pas présentes au moment de l'évaluation, soit parce que les modalités d'évaluation ne leur conviennent pas. Il importe de choisir un mode d'évaluation qui soit accessible aux personnes.

L'investissement en temps peut être perçu comme une contrainte quand la participation entre en concurrence avec la charge de travail quotidienne des acteurs (Jacob, Ouvrard, 2009, p.14). Il est donc important que l'évaluation ne prenne pas trop de temps et qu'elle fasse partie intégrante de l'action, ce qui, dans le cadre de la formation, est tout à fait faisable et constitue même une opportunité d'intégrer une dimension d'émancipation aux contenus de formation.

Enfin, la désirabilité sociale est un écueil auquel il convient de faire attention. Il s'agit d'un phénomène bien décrit dans la recherche en sociologie; les personnes cherchent à se présenter sous un jour favorable à leur interlocuteur, consciemment ou non, et cela produit un biais dans la prise d'information. Les personnes en formation, soucieuses de se présenter comme de "bons apprenants" pourraient être tentées de mettre en évidence ce qui fait plaisir au formateur ou

ce qui ne risque pas de le choquer. Il convient donc de ne pas tomber dans une sorte d'enquête de satisfaction, mais d'explorer les changements qui se sont produits du fait de l'action.

## **2. L'évaluation participative : un moyen incontournable d'évaluer les impacts de l'alphabétisation**

Le contexte de cette réflexion est la mise en œuvre en 2012 de l'évaluation des plans de cohésion sociale (PCS) développés par les communes wallonnes, auprès des « bénéficiaires finaux » de ces dispositifs (2). Dans ce cadre, nombreuses sont les actions qui s'adressent à un public susceptible d'éprouver des difficultés de communication, sans compter les actions d'alphabétisation qui s'adressent spécifiquement à ces personnes. La base de travail méthodologique de cette réflexion est une enquête menée en 2010 par Lire et Écrire et destinée à mesurer l'impact des actions d'alphabétisation sur la vie des personnes. L'objet de cette enquête était d'évaluer les actions d'alphabétisation en s'adressant aux personnes en formation pour mettre en évidence ce que l'entrée et l'engagement en formation avaient comme répercussions sur leur vie, ce qui est un moyen d'évaluer l'apport de l'alphabétisation (Godenir, 2010, 2011).

Les questions qui vont être examinées sont les suivantes :

- Qui veut mesurer quoi ? Pourquoi une évaluation participative ?
- Quel type d'enquête privilégier pour faire participer des personnes qui éprouvent des difficultés de communication orale ou écrite ?
- Que faire des résultats des entretiens ?

### **2.1. Qui veut mesurer quoi ? Pourquoi une évaluation participative ?**

L'évaluation de l'impact des actions d'alphabétisation menée en 2010 se voulait répondre à une question finalement simple : à quoi sert l'alphabétisation ? Le mot « impact » (plus large que le mot résultat) a été choisi pour englober tous les effets possibles de l'alphabétisation sur la vie des personnes.

Cela dit, l'impact peut s'évaluer de plusieurs points de vue... et le point de vue n'est jamais que l'endroit d'où l'on regarde. En l'occurrence, la position des apprenants diffère de celle des opérateurs et encore de celle des pouvoirs publics. Qui a la meilleure position pour évaluer l'impact de l'alphabétisation dans toutes ses dimensions ?

Les pouvoirs publics ne voient pas toutes les facettes de l'alpha-

bétisation, sauf peut-être lorsqu'ils se mettent ensemble autour de la table comme dans le cadre du Comité de pilotage de la Conférence interministérielle sur l'alphabétisation (3), qui a pour objectif l'articulation et la coordination des politiques sectorielles d'alphabétisation en Fédération Wallonie-Bruxelles. Toutefois, à l'heure actuelle, il est difficile d'avoir une vision d'ensemble, les finalités des différentes politiques restant considérées de manière cloisonnée.

Les opérateurs d'alpha ont une vision large de l'alphabétisation, mais sont souvent dans une posture de justification de leur action et, devant évaluer leur action au regard des finalités des différentes politiques, ils sont amenés à présenter de manière morcelée les effets de leur action au moment de l'écriture des différents rapports.

Il semble donc que ceux qui sont dans la meilleure position pour évaluer l'impact de l'action d'alphabétisation, ce sont les apprenants eux-mêmes, qui sont les sujets/acteurs principaux de leur apprentissage et de leur développement via l'appropriation de la langue. Il faut donc nécessairement enquêter auprès des personnes en formation, pour produire les données nécessaires à l'évaluation des actions par les opérateurs et ensuite par les pouvoirs publics.

Dans le contexte de l'évaluation des PCS en 2012, l'objectif était de mesurer les effets des actions menées dans le cadre des PCS, en termes de cohésion sociale et de bien-être. L'administration wallonne (la Direction interdépartementale de la Cohésion Sociale - DiCS) est à l'initiative de cette évaluation. En plus de l'évaluation globale des impacts de la politique de cohésion sociale, l'apport de la Région wallonne vise à soutenir le processus d'évaluation au niveau des communes en vue d'encourager la réflexion sur les orientations stratégiques locales en matière de cohésion sociale.

Pour mener cette évaluation, la DiCS a prévu deux approches parallèles, pour appréhender les points de vue à la fois des opérateurs – partenaires des communes dans les PCS – et des "bénéficiaires", c'est-à-dire les personnes pour qui et avec qui les actions sont mises en œuvre.

## **2. 2. Quel type d'enquête privilégié ?**

### **2. 2. 1. Lieu et temps**

L'évaluation doit se dérouler en s'intégrant autant que possible dans les structures et les modes de fonctionnement ordinaires durant les temps de formation. Cette modalité permet de rencontrer un grand nombre de participants à la formation et de faire de l'évaluation partie intégrante de la formation dans la mesure où les résultats peuvent conduire à revoir les objectifs de formation avec les personnes.

### **2. 2. 2. Type d'entretien : questionnaire ouvert, avec temps individuel et temps collectif**

A priori, on aurait tendance à recourir à un questionnaire dirigé ou semi-dirigé pour récolter les informations recherchées, puisque ce questionnaire permet de centrer le discours des personnes interrogées autour de thèmes préalablement définis. C'est le choix qui a été fait par l'administration wallonne. Selon la méthodologie proposée par la DiCS, les personnes étaient invitées à évaluer l'action à laquelle elles avaient participé à partir de 30 indicateurs de bien-être (4) afin de mettre en évidence ceux sur lesquels l'action avait eu un impact positif ou négatif. Un débat de groupe devait ensuite permettre de considérer les différents points de vue et de progresser vers une synthèse. Un rapporteur prenait note des discussions au fur et à mesure, en utilisant un ordinateur relié à un projecteur pour permettre à tout le groupe de suivre l'état des notes.

Cette méthodologie est largement basée sur la compréhension de l'écrit et peut donc difficilement fonctionner avec des personnes qui ne le maîtrisent pas. Celles-ci ne disposent pas en effet des compétences nécessaires pour transcrire leur point de vue et pour suivre les notes de synthèse. Par ailleurs, le fait de présenter d'emblée la liste d'indicateurs de bien-être pouvait influencer les éléments d'évaluation apportés par les apprenants, par exemple en raison de phénomènes tels que la désirabilité sociale.

L'alternative est une méthodologie d'entretien plus ouverte, calquée sur celle utilisée lors de l'enquête 2010 de Lire et Écrire. L'animation a été réalisée à partir de l'outil *Motus* (5). Cet outil constitué de 315 images/vignettes couvrant tous les domaines de la vie, pouvant être interprétées de façon figurative ou symbolique, permet d'in-

viter les personnes à répondre à la question « qu'est-ce que l'alphabétisation a changé dans ma vie ? », en choisissant des vignettes qui expriment/correspondent à ce qu'elles pensent, et en expliquant à tour de rôle ce que représente pour elles chacune des vignettes choisies en relation avec la question posée. Les personnes sont ensuite invitées à débattre des différents aspects mis sur la table et à en faire une synthèse orale.

L'animation est prise en charge par le chef de projet et/ou un travailleur de l'association, ce qui garantit une relation de confiance, favorable à l'expression des opinions, principalement en ce qui concerne l'évocation des impacts de la formation. Les propos des personnes sont recueillis et notés systématiquement. La présence d'interprètes dans certains groupes permet aux personnes les plus débutantes à l'oral de participer à l'évaluation.

### **2. 3. L'exploitation de l'évaluation participative dans la perspective d'une évaluation des politiques**

#### **2. 3. 1. *Que faire avec les résultats des entretiens menés avec les apprenants ?***

Le premier stade de l'exploitation des résultats se fait au niveau du groupe qui peut, avec le formateur, réorienter éventuellement les contenus et objectifs de formation. Le second stade d'exploitation réside, dans le cadre de l'évaluation des PCS, au niveau des communes qui peuvent juger de la pertinence de poursuivre l'action ou de la réorienter. Enfin, un troisième stade d'exploitation se situe au niveau du pouvoir subsidiant, en l'occurrence la Région wallonne dans le cadre des PCS et la Fédération Wallonie-Bruxelles dans le cadre de l'éducation permanente.

Lors de l'évaluation effectuée en 2010 par Lire et Écrire, les réponses des personnes avaient été classées en 5 grandes catégories dont trois correspondaient aux finalités des pouvoirs subsidiaires : la cohésion sociale/l'action sociale, l'ISP et l'éducation permanente (impacts sur la vie quotidienne et les relations ; impacts sur le travail, la formation, la recherche d'emploi ; impacts sur la participation citoyenne). Les deux autres catégories sont transversales (impacts en termes de compétences de base et impacts personnels). Les résultats montraient des impacts dans toutes les catégories.

À partir de l'évaluation menée en 2012 dans le cadre des PCS

ainsi que de celle de 2010, une analyse secondaire des données récoltées a été menée en utilisant la catégorisation retenue dans le cadre de l'évaluation menée par la DiCS (les 30 indicateurs). Cette analyse confirme qu'une approche de questionnement ouvert est aussi productive qu'une approche plus dirigée.

**2. 3. 2. *Que montrent les résultats des entretiens menés avec les apprenants ?***

Le tableau suivant présente les 7 indicateurs correspondant aux impacts les plus fréquemment cités par les personnes qui ont participé à cette évaluation. Il montre que la démarche méthodologique adoptée permet bien de mettre en évidence les impacts des actions d'alphabétisation en termes de cohésion sociale exprimée à travers les indicateurs de bien-être. L'ensemble des impacts évoqués par les apprenants correspond en effet à la toute grande majorité des indicateurs (6), tant en 2010 qu'en 2012 (Godenir, Storme, 2012 ; État des lieux de l'alphabétisation, 2013). Certains sont toutefois plus souvent rencontrés que d'autres (voir le tableau 1).

# L'évaluation participative de l'alphabétisation : Méthode et enjeux pour l'action publique

Anne Godenir, Aurélie Storme

**Tableau 1. Pourcentages de personnes ayant mentionné un impact correspondant à des indicateurs de bien-être, lors des évaluations 2010 et 2012 menées dans les groupes de formations et organisées dans le cadre des PCS (seulement les indicateurs les plus fréquents).**

Indicateurs (extraits de la liste des 30 indicateurs)	2010		2012		Exemples de réponses correspondant à ces indicateurs
Accès effectif à l'information et à la communication (dont gsm, internet, TV...)	19	28 %	35	33 %	À la maison, je lis le journal. Je regarde la télé, les journaux français. Je n'ai plus peur de répondre et de prendre le téléphone.
Équilibre personnel (autonomie, liberté, capacité de diriger sa vie et d'avoir des projets, estime de soi, confiance en soi, état d'esprit positif, capacité de se remettre en question...)	23	33 %	28	26 %	On a un meilleur moral, plus de tonus, on est moins gêné, et on devient autonome. Le fait de me lever le matin et de me préparer à sortir pour aller à l'école, c'est une fête pour moi. C'est déjà un premier pas. Maintenant je n'ai plus peur. Je vais vers les gens alors qu'avant quand je parlais avec les gens je devenais toute rouge. Je fonce, je suis spontanée. Je ne me laisse plus faire.
Amélioration de la mobilité pour tous (conditions d'accessibilité aux transports en commun ou alternatifs, mobilité durable, autonomie de déplacement, adaptation de la voirie...)	13	19 %	34	32 %	Grâce à la formation, j'ai réussi mon permis. Avant je ne savais pas me déplacer beaucoup, je me perdais, je ne savais pas lire les noms, par exemple La Louvière, Bruxelles, je ne savais pas où descendre, mais depuis que j'ai commencé à venir ici, je sais lire ce qui est écrit sur mon ticket.
Accès effectif à la santé (état de santé, offre, qualité et coût des soins, accessibilité géographique...)	15	22 %	21	20 %	Quand je vais maintenant chez le pharmacien, il marque les médicaments sur les boîtes et je sais lire : un le matin ou le soir par exemple. Quand je vais à l'hôpital (...), je demande quelques questions à l'infirmier, je comprends.
Valeurs éthiques et attitudes de sociabilité (respect de la dignité et de l'intégrité humaine, respect des biens, ouverture aux autres et au monde, tolérance, écoute, confiance en l'autre...)	10	14 %	20	19 %	J'apprends aussi à respecter les autres. Il vaut mieux être à l'avance qu'en retard. On est plus mûres, on s'ouvre plus aux autres qu'avant et on les écoute mieux. On n'interrompt plus les autres en cours maintenant, ça veut dire qu'on les respecte.
Relations amicales (convivialité, réseau de personnes de confiance sur lesquelles on peut compter)	8	12 %	17	16 %	La formation crée des liens, aide à se rapprocher des autres, à se créer de nouveaux contacts.
Participation aux activités culturelles, artistiques, de loisir, de sport	7	10 %	18	17 %	Je connais les fêtes ici, par exemple la cavalcade, Pâques, Noël. Je suis bouddhiste, et pour moi, la première cavalcade, c'était magnifique ! Ici j'ai appris (...) à faire des jeux mots mêlés. J'aime bien faire les parterres, mettre des fleurs, des rosiers. Savoir lire le nom des fleurs et quand les planter c'est mieux.

Il s'agit là d'une information utile pour saisir la portée de l'alphabétisation telle qu'elle est vécue aujourd'hui par les personnes ayant participé aux entretiens d'évaluation. Cette information est également utile pour ouvrir la réflexion sur le rôle potentiel de l'alphabétisation dans d'autres aspects du bien-être, tant au niveau des opérateurs d'alphabétisation, qu'au niveau des communes ou de la Région wallonne.

Enfin, si l'on se réfère à la grille d'analyse déjà utilisée lors de l'enquête 2010 sur les impacts de l'alphabétisation, on constate que les effets sont similaires, que la formation s'inscrit dans le cadre de la cohésion sociale ou dans un autre cadre comme celui de l'ISP ou de l'éducation permanente. On observe des effets sur la vie quotidienne, les relations, l'ISP, la participation citoyenne ou encore des impacts plus personnels relatifs à l'estime de soi, à la confiance dans les autres et dans l'avenir. Ceci confirme, si besoin est, le caractère transversal de l'alphabétisation, quel que soit le cadre politique dans lequel elle est mise en œuvre.

## **Conclusions**

La méthodologie de collecte de données adoptée lors de l'enquête 2010 organisée par Lire et Écrire pour évaluer l'impact de l'action d'alphabétisation s'avère adéquate pour recueillir les points de vue des personnes dans le cadre de l'évaluation des PCS. Cette méthodologie non seulement donne aux groupes en formation l'occasion de faire leur évaluation et de réorienter leur action et aux communes l'occasion d'évaluer la pertinence de l'action, mais peut également fournir à la Région wallonne (ou au pouvoir subsidiant) une évaluation globale des actions menées, avec des indicateurs quantitatifs permettant le pilotage de l'action politique.

La question qui reste est celle de l'évaluation des autres politiques porteuses d'actions d'alphabétisation telle l'insertion socioprofessionnelle. Les évaluations menées tant en 2010 dans le cadre de l'éducation permanente qu'en 2012 dans le cadre de la cohésion sociale montrent qu'il est possible d'identifier, dans les impacts évoqués par les apprenants des évolutions qui touchent à la formation professionnelle et l'emploi. Cela demande évidemment la mise en place d'un dispositif important, avec entretien de groupes et encodage, puis analyse des données. Mais ces informations n'ont-elles pas

autant de valeur, sinon plus, que les données objectives sur le taux de personnes mises à l'emploi ou entrées en formation qui, si elles sont en effet objectives, ne sont pas seulement dépendantes de l'action d'alphabétisation, mais aussi du marché du travail ou de l'offre de formation qualifiante ?

Ces données ne nous renseigneraient-elles pas davantage sur les préoccupations des personnes, sur l'évolution de leurs représentations, sur leur niveau d'engagement par rapport au travail ? Le processus d'ISP peut être mesuré à différentes étapes, l'obtention d'un emploi étant l'étape finale. Une évaluation fine des points de vue des apprenants permettrait de mieux faire ressortir l'ensemble du processus.

Enfin, de telles informations ne donneraient-elles pas davantage de sens au travail d'alphabétisation, tant pour les opérateurs que pour les pouvoirs publics ? Nous plaillons donc pour la mise en place d'une évaluation participative, utile pour les apprenants et les formateurs, retravaillée ensuite via une analyse secondaire de type quantitatif permettant de relier les différents éléments collectés aux finalités des différentes politiques. Cette évaluation, qui pourrait se faire de manière parallèle à une évaluation externe via des indicateurs objectifs, par exemple le taux de sortie vers l'emploi, permettrait certainement d'éclairer les résultats obtenus via ces indicateurs.

Concluons avec Ridde qui rappelle que « l'évaluation participative n'est pas une pratique nouvelle et que, dans le monde du développement international, tant les organisations non gouvernementales que les bailleurs de fonds appliquent ce type d'approche depuis fort longtemps (...). L'un des fondements de (l'évaluation participative), celui mettant l'accent sur la participation active et non fictive des acteurs sociaux ainsi que sur le renforcement de leurs capacités et de leur pouvoir d'agir... , s'approche de la notion de conscientisation chère à Freire, qui sous-tend la plupart des interventions de ces organisations » (Ridde, 2006, p.3). La référence à Freire, père fondateur de l'alphabétisation conscientisante, est sans équivoque. L'évaluation participative donne du pouvoir aux différents acteurs. L'intégrer dans les actions menées dans le cadre de l'insertion socioprofessionnelle aiderait certainement ces dernières à sortir des mécanismes de responsabilisation, contrôle et sanction, dans lesquels elles sont aujourd'hui engluées.

## Notes

- (1) On verra plus loin que les principes de coresponsabilité des pouvoirs publics, des initiatives privées et des citoyens énoncés par le Conseil de l'Europe dans sa vision de la cohésion sociale rendent l'utilisation du terme "bénéficiaires" un peu caduque.
- (2) Détails de ce processus d'évaluation sur le site de la Direction interdépartementale de la cohésion sociale (DiCS)  
[http://cohesionsociale.wallonie.be/spip/article.php3?id\\_article=452](http://cohesionsociale.wallonie.be/spip/article.php3?id_article=452)
- (3) [http://www.alphafle.be/fileadmin/sites/alpha/upload/alpha\\_super\\_editor/alpha\\_editor/documents/cooperation/Accord\\_cooperation\\_signe.pdf](http://www.alphafle.be/fileadmin/sites/alpha/upload/alpha_super_editor/alpha_editor/documents/cooperation/Accord_cooperation_signe.pdf)
- (4) [http://cohesionsociale.wallonie.be/spip/article.php3?id\\_article=452](http://cohesionsociale.wallonie.be/spip/article.php3?id_article=452)
- (5) Jeu de communication développé par l'Atelier de pédagogie sociale Le Grain pour dépasser les dysfonctionnements dans la communication, prendre connaissance de la pensée de chaque participant et vérifier la compréhension du contenu d'un message. Voir :  
[http://www.legrainasbl.org/index.php?option=com\\_content&view=category&layout=blog&id=83&Itemid=93](http://www.legrainasbl.org/index.php?option=com_content&view=category&layout=blog&id=83&Itemid=93)
- (6) Seuls deux indicateurs n'apparaissaient connectés à aucun impact évoqué par les personnes : celui sur la qualité de la gouvernance (transparence, cohérence, gestion) et celui sur les services et commerces de proximité.

## Bibliographie

- CONSEIL DE L'EUROPE, 2013, *Spiral - Societal Progress Indicators for the Responsibility of All*.  
[https://wikispiral.org/tiki-index.php?page=Accueil&structure=wikispiral&page\\_ref\\_id=572](https://wikispiral.org/tiki-index.php?page=Accueil&structure=wikispiral&page_ref_id=572)
- État des lieux de l'alphabétisation Fédération Wallonie-Bruxelles, 2013, Sixième exercice. Données 2010-11, Bruxelles. Publication téléchargeable sur le site [www.alpha-fle.be](http://www.alpha-fle.be)
- GODENIR A, 2010, *Évaluation de l'impact des actions d'alphabétisation sur la vie des personnes: Résultats d'une enquête menée par Lire et Écrire auprès des personnes en formation entre mars et juin 2010*, Communauté française, Lire et Écrire, 60 p.  
[http://communaute-francaise.lire-et-ecrire.be/image/documents/pdf/10\\_impacts\\_alpha.pdf](http://communaute-francaise.lire-et-ecrire.be/image/documents/pdf/10_impacts_alpha.pdf)

## L'évaluation participative de l'alphabétisation : Méthode et enjeux pour l'action publique

Anne Godenir, Aurélie Storme

- GODENIR A., 2011, "Bien plus que lire et écrire : l'impact de l'alphabétisation sur la vie des personnes", *Journal de l'Alpha*, n°180.
- GODENIR A., STORME A., 2012, *Prendre en compte les personnes en situation d'illettrisme dans un contexte d'évaluation d'une action politique auprès des publics bénéficiaires - Le cas de l'évaluation des plans de cohésion sociale en Région wallonne*, Lire et Écrire Communauté française.  
[http://communaute-francaise.lire-et-ecrire.be/images/documents/pdf/analyses2012/compr\\_pcs\\_wallon.pdf](http://communaute-francaise.lire-et-ecrire.be/images/documents/pdf/analyses2012/compr_pcs_wallon.pdf)
- JACOB S., OUVRARD L., 2009, *Comprendre et entreprendre une évaluation participative. Guide de synthèse*, Perfeval - Performance et évaluation,  
[http://www.pol.ulaval.ca/Perfeval/upload/2009\\_\\_guide\\_eval.\\_09022010\\_105937.pdf](http://www.pol.ulaval.ca/Perfeval/upload/2009__guide_eval._09022010_105937.pdf)
- LIRE ET ÉCRIRE EN WALLONIE, 2012, *Évaluation des Plans de cohésion sociale et des actions menées dans ce cadre par Lire et Écrire en Région wallonne sur la période 2009-2011*, Rapport d'évaluation.
- RIDDE, V., 2006, "Suggestions d'amélioration d'un cadre conceptuel de l'évaluation participative", *The Canadian Journal of Program Evaluation*, Vol 21, n°2.